

M. ETHIER: L'honorable député me permettra-t-il de lui poser une question?

L'honorable député pourrait-il nommer ou désigner les personnes qui devaient faire des bénéfices énormes dans les transactions dont il vient de parler?

M. SEVIGNY: Oui; je réponds à l'honorable député en disant que c'est M. Amyot, conseiller législatif, et propriétaire d'un grand terrain au Cap-Rouge. Lorsqu'il a appris que le Gouvernement avait décidé de placer les usines du Transcontinental à Saint-Malo, et que le maire de Québec, M. Drouin, avait approuvé sa décision, il déclara qu'il dépenserait \$25,000 pour faire battre M. Drouin comme maire aux prochaines élections.

M. ETHIER: Quelles sont les personnes qui devaient réaliser ces bénéfices considérables?

M. SEVIGNY: Je vous ai nommé M. Amyot.

M. ETHIER: Quels sont ceux qui devaient toucher ces bénéfices considérables? Vous procédez que par insinuations, tandis que vous devriez donner les noms des personnes qui devaient réaliser ces profits énormes par ces transactions.

M. L'ORATEUR: A l'ordre, à l'ordre.

M. ETHIER: Je soulève un point d'ordre. Je demande à l'honorable député de nommer ces personnes-là.

M. L'ORATEUR: Je ne crois pas qu'il y ait lieu d'invoquer le règlement; il s'agit simplement d'une question posée par le député de Deux-Montagnes au député de Dorchester.

M. SEVIGNY: Evidemment il n'y a pas de point d'ordre.

L'ancien gouvernement avait décidé de bâtir les usines au Cap-Rouge.

M. ETHIER: Je demande une réponse, et je veux savoir les noms des personnes qui ont fait des bénéfices au Cap-Rouge.

M. SEVIGNY: J'ai dit que des personnes avaient acheté des terrains au Cap-Rouge avec l'intention de spéculer, vu que le gouvernement libéral avait décidé d'y construire les usines du Transcontinental, et quand il a été finalement décidé de placer ces usines à Saint-Malo et que ces personnes ont constaté qu'elles ne pourraient pas réaliser les bénéfices espérés avec leurs terrains du Cap-Rouge, elles ont fait des menaces, entre autres au sujet du maire Drouin, comme je l'ai dit il y a un instant.

On a critiqué aussi le Gouvernement actuel parce qu'il avait décidé de ne pas construire la gare Union au marché Champlain. Cette décision a cependant été bien populaire à Québec, parce que ce site du marché Champlain avait été imposé à la cité de Québec contrairement au désir de tout le monde, excepté certains spéculateurs qui avaient acheté toutes les propriétés situées vers cet endroit, et que le Gouvernement aurait dû acheter à des prix fabuleux si la gare avait été construite au marché Champlain.

Il est étrange d'entendre nos adversaires critiquer les œuvres du Gouvernement à Québec, alors que tout le monde sait que pendant leurs quinze années de pouvoir, ils n'ont jamais songé aux intérêts de notre ville.

A Québec, quelques amis de l'ancienne administration ont réussi à réaliser des sommes d'argent considérables, et notamment le bureau de MM. Taschereau, Roy, Cannon et Parent. Le 2 octobre 1911, après la chute du parti libéral, M. L. A. Cannon prenait à la cour d'Echiquier ici, à Ottawa, 99 brefs d'expropriation pour la commission du Transcontinental sur toutes les propriétés situées à la basse-ville entre le marché Champlain et le Cap-Blanc, et cependant il était déjà connu dans le public que le Gouvernement actuel ne suivrait pas les projets du parti libéral à cet endroit. M. Cannon a réussi à faire quelques milliers de piastres qui lui ont été payées par la commission du Transcontinental, et c'est là une preuve de plus qu'avant sa démission M. Parent a favorisé indument des amis politiques sans tenir compte de l'intérêt public qu'il s'était engagé à servir.

Monsieur l'Orateur, on pourrait faire des discours interminables et on ne cesserait jamais de dénoncer toutes les turpitudes commises par l'ancienne administration dans la construction du Transcontinental.

J'ai fait mes remarques en français, ce qui est un désavantage pour un orateur en cette Chambre, vu qu'il n'est pas compris par la grande majorité des députés. Si c'est un désavantage de ne pas être compris par tous, c'est cependant une consolation de pouvoir parler ma langue maternelle et on devrait l'employer plus souvent dans nos débats.

En terminant, je ferai remarquer à la Chambre que le parti libéral a fait les élections de 1908 au cri de "laissons Laurier finir son œuvre". L'œuvre du Transcontinental avait été décidée par le parti libé-